

RAMAU

Réseau activités
et métiers
de l'architecture
et de l'urbanisme

Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers

**Rencontre Ramau
22 et 23 novembre 2012**

Résumés des contributions

Amphithéâtre 011

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette

144, avenue de Flandre – 75019 Paris

**Cette rencontre est organisée avec le soutien
du Ministère de la Culture et de la Communication,
du Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie – DGALN/PUCA
et de l'UMR Lavue CNRS 7218**

**Elle est accueillie par
l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette.**



Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme à l'épreuve de l'implication des habitants et des usagers

L'injonction au développement d'un urbanisme et d'une architecture durables et une attention accrue vis-à-vis des performances économiques, environnementales et sociales des produits bâtis introduisent des exigences nouvelles à l'égard des acteurs professionnels et institutionnels. Ce changement nourrit des interrogations sur la capacité des dispositifs et des organisations de production à traiter des problématiques nouvelles souvent plus complexes. Les difficultés se traduisent notamment par la nécessité d'intégrer des configurations d'acteurs plus vastes aux expertises diverses et d'inventer de nouvelles modalités de travail et de coopération des professionnels. Depuis peu, ces interrogations sont accentuées par l'apparition ou la résurgence de l'habitant, de l'utilisateur, du citoyen comme figure d'un processus de production participatif.

Dans un souci de démocratisation de l'action publique, de recueil et de prise en compte des « savoirs d'usages » ou d'adhésion au projet, des pratiques de conception expérimentant des approches concertées ont été mises en place en France. Elles sont particulièrement repérables dans le cadre de la fabrication de quartiers « durables ». Par ailleurs, des opérations d'habitat collectif se sont davantage ouvertes aux usages et mobilisent des habitants (riverains, futurs acquéreurs ou occupants) pour recenser les attentes, et parfois les impliquer dans le projet. A la suite de la loi SRU, les pouvoirs publics ont précisé le cadre réglementaire de la concertation pour les projets urbains par la mise en place de procédures, de chartes et de conventions créant ainsi les conditions pour une multiplication des expériences. Pour autant, les pratiques d'implication des habitants et usagers se diffusent-elles plus largement ? Les méthodes de programmation, de conception et de gestion, sont par exemple bousculées par des enjeux de sobriété énergétique ou de multifonctionnalité urbaine exacerbant la dimension participative.

A travers la question des méthodes et outils, c'est aussi le modèle hiérarchique « descendant » qui est interrogé par une vision multipolaire et négociée du monde de l'architecture et de l'urbanisme. Une telle vision invite à analyser à la fois le rapport entre les acteurs professionnels, institutionnels et ceux liés à l'usage (associations d'habitants, entreprises locales, usagers, gestionnaires, exploitants, etc.) et le rapport entre les acteurs traditionnels qui augmentent en nombre et inventent de nouvelles formes de partenariat. Dans la recherche d'un urbanisme "de projet", de nouveaux modes de négociation s'instaurent ainsi que de nouveaux rapports de force entre acteurs publics et privés.

Ainsi, alors que les acteurs locaux, élus et professionnels, se montrent assez souvent réticents à intégrer les habitants et usagers en amont et dans la continuité du processus, il convient de dresser un état des transformations en cours tant pour comprendre les difficultés à mettre en place de telles démarches que pour accompagner les maîtres d'ouvrage, leurs assistants et leurs mandataires dans une transformation des ingénieries de projet.

Les travaux récents de recherche ouvrent largement leurs problématiques à la question de la gouvernance des projets de quartier et de bâtiment prenant souvent ceux-ci comme cadre opérationnel de la transformation des pratiques. Pour autant, il continue à manquer une vision de synthèse sur la manière dont les systèmes d'acteurs et les groupes professionnels se sont adaptés pour intégrer ces nouvelles exigences et les démarches qu'elles engendrent. Du point de vue des pratiques professionnelles dans le champ de la maîtrise d'œuvre et des services qui viennent en appui à la maîtrise d'ouvrage, il est intéressant de mieux connaître le profil des acteurs qui se sont sentis concernés, la manière dont ils ont acquis les savoirs et savoir-faire spécialisés requis, le type de commande qui les mobilise, la définition de la prestation spécifique qu'ils ont alors à fournir et sa rémunération, ainsi que les démarches et processus par lesquels les compétences acquièrent leur légitimité.

Jeudi 22 novembre

1^{ère} session

- **La consultation des habitants en architecture et urbanisme, utopies et réalités**

(1) **Les savoirs et compétences des habitants : vers une nouvelle épistémè de l'agir territorial ? -**

Guillaume FABUREL, Institut d'Urbanisme de Lyon, Université Lumière Lyon II, UMR Triangle.

Les habitants sont de plus en plus conviés et requis pour donner avis, « être concertés », voire même, termes employés, co-construire des projets d'urbanisme et d'aménagement. Nous serions ici de plein pieds dans une démocratie se voulant a minima plus dialogique, fruit politique des luttes urbaines des années 70 et de la conflictualité environnementale des années 80 et 90. Cette démocratie s'affirmerait de nos jours tant comme une obligation réglementaire dans le portage de projets (avec le terme d'« acceptabilité » qui accompagne les discours de justification) que telle une nécessité politique pour l'action, en donnant tout à la fois d'autres clefs de compréhension et surtout, visée régénérative, des moyens de légitimation nouvelle de la prise de décision et de la gestion des affaires communes. Sous cet angle, l'idéal et le souffle démocratiques irrigueraient la réflexivité des acteurs, participant de vigilances dans les conduites de l'action urbaine et dans la prise de décision territoriale.

Pourtant, entre injonction institutionnelle et innovation socio-politique, des questions demeurent vives sur la dite participation démocratique, singulièrement lorsqu'il s'agit de concevoir un urbanisme et des aménagements de nos jours. Largement analysées par la littérature (cf. notamment les travaux du Groupement d'Intérêt Scientifique Participation, coordonné par Loïc Blondiaux et Jean-Michel Fourniaux), des travaux portent sur : les effets d'une démocratisation de la démocratie (ex : par les conduites de projets et dans les aménagements finaux), les dispositifs et méthodes de mise en oeuvre (ex : degré de dialogisme et fonction ultime de la délibération), ou encore, non moins essentiel, l'accès social des scènes et arènes dialogiques (ex : inégalités socio-ethniques). Toutefois, parmi ces questions, un type nous semble central à l'ère des crises écologiques, défis environnementaux et épreuves infligées par la modernité au cadre des de vie des sociétés : dans une société dite de la connaissance, et dès lors face à la pluralité des savoirs qui peuplent dorénavant l'espace social... quels seraient les savoirs dit habitants ? Quelle considération y est accordée, et à quelle(s) fin(s), dans les dispositifs de participation ?

Suite à l'analyse de plusieurs conflits d'aménagement, mais également d'expériences méthodologiques collaboratives avec des habitants sur des projets, la question devient alors pourquoi savoirs et compétences des habitants peinent à réellement irriguer les processus décisionnels de la « fabrique urbaine », alors même que le dialogisme offre a minima en théorie des scènes d'expression ? Qu'est-ce qui, fondamentalement, les empêche d'advenir comme catégorie de connaissances légitimes pour l'inclinaison ou encore pour l'orientation des outils et instruments de l'urbanisme et de l'aménagement ? Et, en arrière-plan, pourquoi les dispositifs de dialogue, pourtant en nombre croissant, ne parviennent-ils pas, au final, à produire de réelles controverses des savoirs de laboratoire ou encore de ceux, professionnels, du « management », au contact de savoirs profanes, d'usage, locaux, pratiques, ordinaires, amateurs... lorsque ce n'est pas sociaux et citoyens, dont de plus en plus d'acteurs affichent pourtant ostensiblement la reconnaissance ?

Le premier temps partira de quelques constats de découpages et rabattements pour tenter de mettre en lumière plusieurs grands partages historiques que les dispositifs de dialogue voire de concertation perpétuent, alors même que leur création poursuivait l'objectif de démocratiser la démocratie. Sur la base de ces constats, qui impliquent les démarches et la logique de projet dans le champ urbain, nous insisterons ensuite sur plusieurs défis voire impensés de nos sociétés modernes, en liens notamment aux fondements praxéologiques et axiologiques de l'expertise autorisée, et particulièrement celle des savoirs techniques et logico-formels proposés par l'urbanisme et l'architecture (mais également, de manière différente, par les « nouveaux » experts : les méthodologues du dialogue). Ici, nous nous essayerons à une qualification dialectique de l'habitant. Enfin, partant d'une analyse cosmopolitique sur le rôle en construction de l'environnement dans les cognitions sociales et devenir annoncé des sociétés urbaines, il s'agira de déployer l'hypothèse selon laquelle l'habitant serait, fondamentalement, plus qu'une nouvelle figure d'acteur, ou encore plus qu'un frein parmi d'autres aux seules routines de l'aménagement, une nouvelle épistémè de nos sociétés (Foucault, 1966), introduisant un questionnement vif sur nos conceptions du sujet dans la transformation du monde, et alors une rupture potentiellement

radicale avec le paradigme de la gouvernementalité classique (Rancière, 2001). L'ensemble du propos renvoie à une habilitation à diriger des recherches, soutenue en 2010 à Paris I.

(2) **Démarches participatives en urbanisme, que faire des contradictions ?** - Thierry FOUCAULT, Consultant, Elena LASIDA, Faculté de Sciences Sociales et Economiques, Institut Catholique de Paris, Rebecca PINHEIRO-CROISEL, Centre de Gestion Scientifique Mines ParisTech.

L'apparition ou la résurgence de l'habitant, de l'usager, du citoyen comme acteur de la production du territoire, accentuée par la montée en puissance de la demande de développement durable, place la dimension participative au centre de nombreux discours sur l'aménagement urbain. Un consensus se dessine sur les effets bénéfiques de la concertation: mobilisation et implication des acteurs, légitimation de l'action publique, etc. Bien menées et en suivant des objectifs mutualisés, les démarches participatives permettent notamment de préciser des attentes, d'accroître la qualité d'usage des équipements, de leur donner plus de légitimité, de favoriser l'adhésion de la population, de mobiliser les acteurs urbains en renforçant les partenariats.

En pratique pourtant, l'exercice de la concertation soulève encore de multiples questions d'ordre politique, social et opérationnel. L'une de ces questions est relative aux contradictions qui émergent dans les processus participatifs. En premier lieu, on constate que les enjeux du développement durable (tels que la densification urbaine, la réduction des déplacements motorisés, la mixité sociale, la sobriété énergétique, etc.) peuvent s'opposer aux aspirations immédiates des citoyens. Que faire alors de ces aspirations ? N'y a-t-il pas un risque de conflit ou de démobilisation à ne pas en tenir compte, allant finalement à l'encontre du but recherché ? Ensuite, les acteurs de l'aménagement veulent intégrer la concertation dans leurs pratiques mais ne sont pas toujours prêts à accepter l'opposition, la critique, voire même les propositions, car elles mettent à mal les équilibres des savoirs et des expertises et finalement la légitimité des professionnels.

Enfin, et c'est certainement le plus problématique, certaines des aspirations exprimées apparaissent, au moins en première analyse, en contradiction avec d'autres attentes ou avec des comportements observés. Citons quelques exemples : Les citoyens veulent plus de « liens sociaux », mais refusent la proximité résidentielle ; ils veulent plus de commerces de proximité mais désertent les commerces de centre-ville et plébiscitent les centres commerciaux; ils réclament plus de nature en ville mais condamnent les « mauvaises herbes » sur les trottoirs ; ils demandent des rues piétonnes mais veulent pouvoir circuler librement en voiture jusqu'à la porte de leur logement ; etc. Toutes ces contradictions mettent souvent les acteurs de la concertation en difficulté, notamment lorsqu'ils essaient de répondre « à la lettre » aux demandes exprimées. En fait, ces contradictions révèlent des jeux d'acteurs et des motivations plus profondes, souvent mal exprimés. Les différences de langage utilisé par les parties prenantes (pouvoir public, habitants, urbanistes ...) ainsi que la diversité des représentations sous-jacentes à chaque mot (densité, mobilité, mixité sociale, etc.), outre l'opposition réelle entre les intérêts et attentes de ces acteurs, révèlent la complexité de l'interprétation de la parole dans un processus participatif. Notre contribution propose d'analyser les contradictions qui peuvent apparaître au sein d'une concertation sur des problématiques de qualité de vie au regard de projets urbains, à partir de l'étude menée sur deux villes dans le cadre du projet de recherche ELENA¹. Déceler ces contradictions et ce qu'elles véhiculent en termes de représentations et de jeux d'acteurs, et donner des pistes de réflexion pour gérer ces contradictions, constitueront l'objectif de notre communication.

¹ Le projet ELENA (Elaborons Ensemble l'Avenir) est un programme de recherche sur la qualité de vie en ville, faisant l'objet d'un partenariat entre Veolia Environnement et l'Institut Catholique de Paris, avec la contribution de différents universitaires et professionnels. Son but est d'élaborer une méthode de diagnostic de qualité de vie à partir d'ateliers de concertation avec des habitants. Ces ateliers sont axés sur des projets urbains locaux. Loos-en-Gohelle (62) et Cesson-Sévigné (35) ont été choisis comme terrains d'expérimentation de ce programme.

2^{ème} session

• **Motivations et évolution des postures professionnelles face à l'implication des habitants et usagers**

(1) **Les acteurs en charge des projets urbains face à la participation des habitants : entre prégnance et évolution des pratiques et des codes culturels** - Camille GARDESSE, Latts - Lab'Urba - Université Paris Est.

La démarche de « concertation » mise en place pour le projet de réaménagement des Halles de Paris entre 2002 et 2010 amène à interroger les possibilités et les modes d'évolution des métiers et des processus d'aménagement urbain. Il est beaucoup question depuis les années 1990 du passage d'un urbanisme hiérarchique, imposant les modifications du cadre de vie aux habitants, à un modèle de « projet négocié » (Callon 1997, Novarina 1998), qui introduirait de nouvelles manières de « faire » les projets urbains. En effet, la mise en place d'une démarche participative pour l'opération des Halles a été vécue par les acteurs en charge du projet comme un processus qui les amenait nécessairement à modifier leurs pratiques. Ces changements se traduiraient par un surcroît de travail et par l'instauration de modalités de validation différentes et plus fréquentes.

Néanmoins, le modèle de projet négocié supposerait également que différents acteurs, dont les habitants, soient impliqués dans l'élaboration du projet et négocient d'égal à égal. Or l'analyse des postures d'acteurs dans l'opération des Halles montre que la logique descendante est encore prédominante dans les conceptions et dans les manières de mener un projet d'urbanisme. En effet, les positionnements des acteurs en charge de cette opération - professionnels de l'urbain et politiques - vis-à-vis de cette démarche de « concertation » et, plus largement, vis-à-vis de la place des habitants dans un processus de projet urbain s'inscrivent dans une forte « typification des rôles » (Berger, Luckmann, 1986). Celle-ci renvoie à la prégnance d'un modèle de double délégation dans le champ du projet urbain, basé sur la reconnaissance du paradigme de la démocratie représentative comme seul système politique légitime et sur la mise en valeur de la raison technique et de la figure du concepteur comme créateur, détenant des savoirs et des dons inaccessibles aux habitants. Ce modèle limite la place reconnue aux habitants dans la démarche de projet. Ces postures renvoient ainsi à des codes culturels prégnants dans les représentations et les pratiques des acteurs institutionnels, qui agissent comme des modalités de légitimation de leur rôle dans le champ du projet urbain.

Toutefois, si l'entrée de l'habitant peut représenter un risque de fragilisation de la légitimité des acteurs institutionnels, les amenant précisément à mobiliser ces codes culturels, on peut également supposer que cette entrée peut conduire à une évolution des représentations et des pratiques de conception urbaine. Ainsi, il me semble que le poids des manières de concevoir et de mener les projets urbains se trouve en tension avec des formes de changements naissants. Des évolutions sont en effet identifiables dans le contexte français, dues notamment au développement d'injonctions réglementaires et d'expériences locales de participation. Dans le cas du projet des Halles, l'implication dans le processus participatif a favorisé, en tant qu'expérience, des logiques d'apprentissage pour les acteurs en charge du projet. Mais ces changements paraissent encore laborieux : des aspects structurels et organisationnels ont limité les évolutions des pratiques de conception urbaine vers une plus grande intégration des habitants dans les démarches de projet.

(2) **Les professionnels de l'animation socioculturelle, activateurs de participation ? Analyses d'opérations d'écoquartiers dans l'agglomération bordelaise** - Luc GREFFIER, Université Bordeaux III, UMR CNRS ADES 5185, Nicolas DANDRÉA, Université Bordeaux III, UMR CNRS ADES 5185, Pascal TOZZI, Université Bordeaux III, UMR CNRS ADES 5185.

Aujourd'hui, en tout cas au niveau du discours des acteurs et des porteurs de projets d'aménagement, il semble invisable de dissocier un projet urbain d'un projet social, culturel et socioculturel. En effet, l'intervention urbaine « durable », s'appuyant fréquemment sur les opérations emblématiques d'« écoquartiers », s'envisage comme un travail sur le « vivre ensemble » et sur les ressources des habitants eux-mêmes, autant que sur le sens démocratique qu'il s'agit de donner à l'action urbaine. Dans ses formes, renouvelées par l'opérateur « durabilité » et son « pilier social », le projet urbain semble propice à accueillir celles de l'animation socioculturelle. En effet, cette dernière se définit comme un mode militant d'intervention sociale, travaillant à la mobilisation des individus, des groupes et des collectivités en vue d'une réappropriation politique et socioculturelle de leur cadre de vie et des espaces publics par les citoyens-habitants. Dans

leur conception d'une « ville socioculturelle », les professionnels de l'animation - au sens collectif (réseau de Centres sociaux, etc.) et individuel (à l'instar de la figure émergente de l' « animateur jardins ») - revendiquent une expertise, des savoirs et savoir-faire spécifiques, au coeur des dynamiques participatives, de la fabrique interactive et « co-productive » de la ville durable.

Partant des recherches en cours du programme ANR PAGODE², la communication proposée envisage d'analyser, autour d'études de cas, cette place des acteurs socioculturels dans les processus/dispositifs de « gouvernance participative » mis en place autour de certaines opérations d'écoquartiers de l'agglomération bordelaise. Il s'agira notamment d'avancer des éléments de réponse aux questions suivantes : quels sont les impacts, les adaptations stratégiques et les zones d'actions pour les acteurs socioculturels, situés au carrefour de l'aménagement physique et d'un aménagement social/culturel de la ville durable ? Quelle est la place - existante et envisageable - des acteurs de l'animation dans les différents partenariats, au cours des négociations et des phases du projet (diagnostic, concertation, animation de la gestion et de la vie de l'écoquartier, etc.) ? Quelles sont les zones de conflits, d'instrumentalisations réciproques, de relais ou de coopérations possibles (objectifs, priorités, dispositifs, etc.) entre les acteurs de l'animation socioculturelle, les décideurs politiques, et les autres parties en présence (bailleurs sociaux, paysagistes, urbanistes, etc.) ? Peut-on parler de reconnaissance politique d'une expertise du secteur socioculturel en matière d'organisation de la participation habitante/citoyenne ? Dans cette perspective, quelles sont la nature et les modalités des partenariats existants entre acteurs politiques et/ou institutionnels et acteurs de proximité ? Comment l'animation socioculturelle pense-t-elle sa place dans ce qui a trait autant à l'engagement qu'à une « mise en ordre » portée par tout projet urbain et de « mise en quartier » durables ?

(3) **Les organismes HLM et leur personnel face à la participation des locataires** - Jeanne DEMOULIN, Université Paris Ouest, Mosaïques - UMR LAVUE CNRS 7218.

Depuis la fin des années 1980, les organismes HLM sont tenus de mettre en place des dispositifs participatifs permettant aux locataires de participer à la gestion des logements et à l'administration de l'organisme. D'abord réticents, les organismes HLM et leurs organisations interprofessionnelles promeuvent désormais publiquement les bienfaits de la participation des locataires notamment dans le cadre des démarches de responsabilité sociale des entreprises. Cependant, la mise en oeuvre de la participation génère des attitudes ambivalentes chez les professionnels. Les relations avec les locataires sont transformées, les métiers existants sont redéfinis et de nouveaux métiers apparaissent. Les professionnels doivent acquérir de nouvelles manières de travailler. Comment les pratiques du personnel des organismes HLM se transforment-elles ? De quelle manière le personnel des organismes HLM participe-t-il à la mise en oeuvre de la participation ? Dans quelle mesure le rôle qu'ils ont à jouer vient-il influencer les résultats des dispositifs participatifs ? Quels sont les effets de la participation sur le fonctionnement des organisations ?

Au cours de cette communication, je voudrais développer l'hypothèse que quatre groupes professionnels peuvent être identifiés au sein des organismes HLM à partir de leur manière d'envisager et de mettre en oeuvre la participation des locataires : (1) les métiers de la maîtrise d'ouvrage, (2) de la gestion de proximité, (3) des relations locataires-clients et (4) du développement social urbain. Ces groupes se distinguent par les trajectoires personnelles et professionnelles des agents, par la nature des dispositifs que chacun est tenu de mettre en oeuvre et par la cohérence des transformations imposées avec le sens des pratiques acquises dans le corps de métier. Au-delà de ces facteurs, on observe que la participation renouvelle les relations d'échange entre les acteurs et contribue à la recomposition des structures de pouvoir au sein des organisations. Etant désormais l'une des missions des professionnels et introduisant de manière renouvelée l'environnement de l'organisation au sein de l'organisme, la participation devient une source d'incertitude pertinente que les acteurs cherchent à maîtriser. Quelle stratégie chacun des groupes adopte-il pour satisfaire ses objectifs ?

Ce travail fait partie d'une recherche doctorale engagée en novembre 2010 sous la direction de Marie-Hélène Bacqué. La réalisation de la thèse en convention CIFRE me permet de privilégier la méthode de l'observation participante. Aussi les données utilisées pour cette communication ont-elles été recueillies à partir de l'observation de situations de travail quotidiennes, de réunions interprofessionnelles et de rencontres entre organismes HLM et locataires ainsi qu'à partir d'entretiens auprès de représentants d'organismes HLM.

² Acronyme pour « Participation et gouvernance dans les écoquartiers ». Programme financé par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre de l'appel à projet « Ville durable » (2010-2013).

3^{ème} session

• **Emergence de savoir-faire professionnels spécifiques à la co-conception**

(1) **Les savoirs et savoir-faire des professionnels face à l'impératif participatif dans les projets urbains** - Héroïse NEZ, Université de Tours, CITERES.

Notre proposition s'inscrit dans le premier thème de l'appel à communication sur l'évolution des professions et l'émergence de nouveaux acteurs et métiers. Elle porte sur l'évolution des savoirs et savoir-faire des professionnels face à l'émergence d'un « impératif participatif » dans l'élaboration des projets urbains. Alors que la question des « savoirs citoyens » (en particulier du « savoir d'usage ») est abordée par un nombre croissant de travaux en sciences sociales, il nous semble que celle de l'adaptation et de la transformation des savoirs et savoir-faire des professionnels face aux nouvelles situations de débat public mériterait d'être approfondie.

Notre communication s'appuie sur une enquête ethnographique menée pendant deux ans (2007-2008) sur deux dispositifs d'urbanisme participatif à Paris : le budget participatif de la voirie dans le 20^e arrondissement et le comité permanent de concertation sur la ZAC Paris Rive Gauche. Nous avons mené des observations participantes dans une soixantaine de réunions publiques et réalisé des entretiens avec une vingtaine de professionnels (urbanistes, architectes, paysagistes, ingénieurs de la voirie, etc.). Nous avons également réalisé une trentaine d'entretiens avec des élus et des habitants, qui concernaient notamment leurs relations avec les services techniques et les professionnels.

Nous montrerons comment les professionnels de l'urbanisme et de l'architecture sont amenés à intégrer l'impératif de participation dans leurs pratiques quotidiennes et à développer de nouvelles compétences, notamment pédagogiques, pour présenter leurs projets à un public « profane ». Ils cherchent, en particulier, à adapter les supports visuels dans les réunions publiques (présentations Powerpoint, maquettes, photos en 3D, etc.), afin de susciter le débat avec le public.

Toutefois, des résistances demeurent dans les réactions des professionnels pour intégrer les « savoirs citoyens » à l'élaboration du projet urbain. Elles s'expriment particulièrement lorsque les habitants mobilisent eux-mêmes des savoirs professionnels, qui peuvent entrer en concurrence avec les savoirs des professionnels attirés et remettre en cause leur monopole du savoir et de la décision sur les questions techniques. Ces derniers ont ainsi tendance à confiner les habitants dans un savoir d'usage et à écarter toute prise de parole qualifiée sur un plan technique.

De plus, s'ils cherchent à développer de nouvelles compétences et de nouveaux supports visuels pour présenter leurs projets en réunion publique, les professionnels ont encore tendance à utiliser l'image (notamment les plans et les cartes) comme un moyen d'imposer leurs savoirs et leurs projets à un public qui ne sait pas toujours les lire. La structuration du tissu associatif et la bonne volonté des professionnels de la ville sont deux facteurs qui peuvent faciliter la compréhension des projets et leur mise en discussion avec un large public.

(2) **Des étudiants et des habitants : positions et « dispositif » pour apprendre à concevoir autrement** - Rainier HODDÉ, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, CRH-UMR LAVUE CNRS 7218.

Les nouvelles pratiques de conception et de production des édifices (des luttes urbaines aux habitats coopératifs) ne vont plus de soi pour les concepteurs dès lors qu'elles associent les actuels ou futurs habitants. La recherche universitaire, mais aussi diverses recherches-actions, s'emparent de ces questions, encore peu intégrées à la formation actuelle des concepteurs.

Ma communication est centrée sur l'acquisition, dans une école d'architecture, des savoirs liés à ces nouvelles pratiques du projet. Ancré dans diverses théories de la pratique, comme la didactique (A. Giordan) qui invite à rompre avec l'inefficacité d'un enseignement purement théorique, ou la psychanalyse (A. Green) qui invite à penser consubstantiellement le matériel et le théorique, je montrerai en quoi l'invention d'un « dispositif » conduit les étudiants à travailler autrement, en rompant avec les cadres de l'enseignement habituel du projet. Ce dispositif consiste à créer une situation qui introduit un tiers, l'habitant, et à instaurer une méthode qui vise à « entendre » une demande authentique. Une série de changements en chaîne en résulte alors :

- les étudiants, formés dans la réponse à une commande pédagogique qui se veut claire, et confrontés à des enseignants de projet tout au long de leurs études, découvrent alors l'écoute et la prise en compte d'usages et de sens (sous peine de

ne plus être validés comme interlocuteurs), la complexité d'une mise en forme de ces demandes inédites articulée à leur doctrine, la confrontation à des jugements hétérogènes de leur projet, etc. ;

- les habitants découvrent que le programme qu'ils pensaient arrêté et clair se voit modifié et interrogé par le déroulement dialectique de la démarche de conception ;
- les enseignants sont invités à regarder ce qui se passe et à éclairer le processus autant qu'à juger le résultat final, doivent accepter d'être relayés ou contredits dans leurs appréciations par celles des habitants, etc.

Ma communication s'appuiera sur les échanges qui ont eu lieu au cours d'un workshop mis en place pour répondre à un groupe de personnes plutôt âgées (association Chamarel) constitué en coopérative et sur le point d'acquérir un terrain (à Vaulx-en-Velin, commune voisine de Villeurbanne où « le village [coopératif] vertical » vient de démarrer). Je reviendrai plus particulièrement sur les moments plus formels d'échange autour du projet (le bilan d'étape et le rendu final) en veillant à considérer toutes les interactions (étudiants et habitants, mais aussi enseignants et professionnel de l'habitat coopératif invité pour le rendu final) et j'emprunterai à l'évaluation pédagogique finale, riche de retours étudiants.

Je conclurai en insistant sur l'intérêt d'inventer des dispositifs qui associent des situations et des méthodes pour renouveler la pédagogie afin d'inviter chacun à se décentrer et à se laisser surprendre. Mais je conclurai aussi sur les savoirs nouveaux que cela produit au regard de ceux, généraux et flous, que les écoles d'architecture mettent en avant. Ce n'est en effet pas un des moindres paradoxes que de voir la compétence professionnelle interrogée aujourd'hui par les non-spécialistes, ou que de constater que les théories de la conception ne peuvent faire l'économie des interactions qui s'ajoutent à la cognition.

4^{ème} session

- **Retour réflexif sur deux dispositifs institutionnels de participation**

(1) **Agents territoriaux et consultants « experts » de la participation, des acteurs stratégiques pour l'évolution d'une culture locale. Le cas de la Communauté urbaine de Bordeaux - Aurélie COUTURE, Laboratoire PAVE (Profession, Architecture, Ville, Environnement), rattaché au Centre Émile Durkheim, UMR CNRS 5116.**

Dans un contexte national d'« impératif participatif », le développement d'une participation citoyenne *topdown*, d'initiative institutionnelle, interroge les stratégies opérationnelles déployées du point de vue des acteurs. Au niveau des collectivités, les compétences requises sont souvent intégrées a minima dans l'architecture administrative, la mise en œuvre des démarches reposant sur la mobilisation d'agents au profil technique en interne, comme de consultants extérieurs spécialisés. Les cultures professionnelles comme les niveaux d'expertises diversifiés de ces acteurs en matière de participation interroge dès lors leur rapport à l'opérationnel dans une double logique de montée en compétence et d'inflexion des pratiques. Selon cette hypothèse, il s'agira de démontrer que les professionnels de la participation, au-delà de leur rôle dans la formalisation des processus opérationnels, bénéficient d'un potentiel d'influence quant à l'évolution des pratiques institutionnelles et partant, de la culture locale de la participation.

Dans ce cadre, le cas de la Communauté urbaine de Bordeaux apparaît particulièrement intéressant, de par le dynamisme dont elle fait montre ces dernières années en matière de participation citoyenne, à une échelle d'agglomération pourtant complexe à appréhender. Suivant les objectifs fixés par sa Charte de la participation adoptée en 2010, la collectivité mène des démarches ambitieuses, visant la participation de l'ensemble des publics à un niveau élevé, et ce pour des projets relevant de stratégies territoriales, de politiques sectorielles, ou de projets d'aménagement. Chacune de ces démarches repose sur une organisation ad hoc, qui mobilise à différents niveaux les professionnels de la participation dont la présente étude propose d'analyser les ressorts d'action : agents territoriaux « techniques » ou spécialistes de la participation, et consultants spécialisés.

Cette communication s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale menée au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux, portant plus largement sur les modalités stratégiques, techniques et processuelles du développement d'une culture locale de la participation. L'étude est menée depuis 2010 via une posture d'observation participante du contexte institutionnel local comme des démarches participatives mises en œuvre, analysées en termes de jeu d'acteurs comme d'opérationnalité. Le propos développé dans cette communication s'appuie par ailleurs sur une série d'entretiens menés auprès de professionnels appartenant aux différentes catégories analysées.

(2) **La participation citoyenne comme levier de mise en mouvement des cultures professionnelles dans la fabrique de l'urbain : le cas du Grand Lyon** - Jeanne CARTILLIER, Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon.

Pourquoi et comment une intercommunalité passe-t-elle de l'énonciation partagée de principes d'action dans une « Charte de la participation », à la diffusion massive de méthodes, process et capitalisation d'expériences afin de construire une culture du citoyenhabitant-usager au sein d'une maîtrise d'ouvrage à forte dominante de culture technique ?

Au-delà du discours de valorisation issu du marketing territorial du caractère « innovant » et « exemplaire » de tel ou tel arsenal participatif mis en place par un certain nombre de collectivités territoriales depuis une quinzaine d'années, nul professionnel de la participation citoyenne (qu'il relève de l'ingénierie interne ou externe des collectivités) n'ignore que les dispositifs d'implication des citoyens-usagers se mettent en place, se déroulent et s'évaluent dans la douleur. Laissons de côté à ce stade la question du portage politique de ces dispositifs, par nature fluctuant et fragile, qu'il convient d'analyser en tant que tel. Sur le champ des métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre, l'effervescence de démarches participatives au niveau local ne saurait cacher de profondes difficultés, tensions et obstacles. Ces difficultés sont principalement de deux ordres : déstabilisation liée à la crainte de remise en cause de l'expertise technique et déficit de préparation par la formation initiale et continue des professionnels à l'organisation d'une mise en débat visant l'enrichissement d'un projet et non pas seulement sa sécurisation et son acceptation. Au-delà des savoir-faire, c'est la question de la posture du professionnel de le l'urbain qui se retrouve interrogée.

Le cas du Grand Lyon, communauté urbaine ancienne (créée en 1969), passée progressivement d'une logique de communauté de moyens à celle de communauté de destin, constitue un bon terrain d'analyse de cette question. Face à une exigence montante de prise en compte du citoyen-usager dans l'élaboration de l'action publique locale, le Grand Lyon a d'abord innové avec une large démarche participative conduite à la fin des années 90 pour produire un projet d'agglomération, Millénaire 3. Dans le prolongement direct de cette démarche, s'est mise en place à partir de 2002 une politique de participation citoyenne avec la volonté d'« intégrer la concertation comme volet à part entière de la conduite de projet » sur les quatre dimensions de l'action communautaire : la stratégie d'agglomération, les politiques publiques, les services urbains et les projets d'aménagement. Cette première étape s'est traduite par la co-élaboration d'une « Charte de la participation » entre les élus, l'administration et la société civile. Alors que cette Charte continue de susciter beaucoup d'intérêt à l'externe, où en est-on aujourd'hui des pratiques professionnelles en interne ?

L'analyse que nous proposons de partager dans la communication est celle du passage en cours à un « Acte II » de cette politique. Cette ambition avait été inscrite initialement au Plan de mandat 2008-2014 comme une réécriture de la Charte pour réitérer un effet-levier naturel supposé. Finalement, cet Acte II se traduit par un plan d'actions pragmatique visant l'évolution d'une culture professionnelle et la consolidation des conditions d'exercice de l'activité de concertation par les agents du Grand Lyon concernés.

En effet, la Direction de la Prospective et du Dialogue Public a ainsi lancé en 2011 avec l'accord avec la Direction Générale une large enquête interne « Comment vivez-vous votre activité de concertation ? » afin d'objectiver et qualifier les difficultés comme les points d'appui vécus par les agents au regard de leur activité de concertation. Les résultats de cette enquête sont particulièrement éloquentes au regard de l'importance de penser l'évolution des métiers et des pratiques professionnelles, notamment : une charge de travail lourde, peu visible et peu valorisée, un déficit de reconnaissance du management de la concertation par la hiérarchie et les élus, un ressenti ambivalent de la concertation comme source de développement personnel et professionnel et source de difficultés supplémentaires dans la conduite de projet. En réponse directe à l'explicitation de ces besoins et attentes relatives à l'« épreuve » au sens fort vécu par les professionnels de culture technique, un plan d'actions transversal est mis en oeuvre aujourd'hui, conçu comme une offre de services évolutive. A la problématique de la professionnalisation inachevée répond par exemple la conception de modules de formation en fonction du niveau d'expérience des professionnels et des caractéristiques du projet, l'expérimentation de groupes d'analyse de la pratique, l'organisation de temps d'échange d'expériences entre pairs...

Le fil rouge de la proposition de communication consiste à montrer en quoi l'évolution des cultures professionnelles, la transformation des pratiques et la diffusion de compétences relatives à la participation des citoyens-usagers est un processus long et pluriel. Le retour sur expérience de la diversité et complémentarité des actions conduites par le Grand Lyon en la matière pourra être exposé afin d'en tirer des enseignements partagés sur la ou les façons permettant de

concevoir la participation citoyenne non plus seulement comme une contrainte mais comme une opportunité à saisir pour faire évoluer la posture, les métiers et les modes de faire de la maîtrise d'ouvrage.

- **Table ronde autour de témoignages d'acteurs**

(1) **Faire la ville autrement, un urbanisme participatif pour densifier les quartiers d'habitat pavillonnaire** - Sylvain PETITET, directeur de la recherche d'Egis-France et Atelier Villes et Paysages,

Les nombreux projets d'éco-quartiers développés par des collectivités de tailles diverses, qu'il s'agisse d'opérations d'extension urbaine ou de renouvellement urbain, manifestent une volonté d'aller vers des villes plus durables et de le faire savoir. Au delà de la simple image, ils permettent souvent d'expérimenter des solutions innovantes et peuvent constituer des références qui tirent vers le haut la production urbaine actuelle. Néanmoins, pour intéressants et emblématiques qu'ils puissent être, ces projets ne peuvent à eux seuls faire de nos villes des villes durables. Depuis plus de 10 ans, la construction neuve de logements ne représente annuellement qu'environ 1% du parc existant. Il est donc nécessaire d'intervenir sur la ville existante, sur les quartiers et bâtiments déjà construits.

Les quartiers d'habitat collectif (souvent sociaux) construits après-guerre et jusque dans les années 70 sont depuis de longues années l'objet de politiques d'amélioration aussi bien d'un point de vue technique que urbain dans le cadre de la politique de la ville et des financements de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Les quartiers historiques ont eu leurs politiques de réhabilitation et leurs OPHA (Opérations programmées d'Amélioration de l'Habitat). Les friches industrielles centrales ont vu se développer des opérations de renouvellement urbain (immobilier de logement ou tertiaire) associant financements publics et privés.

On manque aujourd'hui d'outils pour intervenir sur certaines zones des proches périphéries urbaines, quartiers d'habitat pavillonnaire (souvent sous forme de lotissements), zones d'activités économiques ou zones commerciales d'entrée de ville, très peu denses, mal desservies par les transports collectifs, aux logements ou bâtiments mal isolés thermiquement, des quartiers ou zones aujourd'hui en voie d'obsolescence, en décalage croissant avec la production actuelle. Il semble pourtant aujourd'hui nécessaire d'intervenir sur ces quartiers afin d'améliorer les performances thermiques et d'usage des bâtiments, retravailler sur des formes urbaines fermées sur elles-mêmes (la fameuse « raquette » des lotissements ou de nombre de zones d'activités économiques). On butte alors sur la propriété privée, individuelle, dispersée et souvent inorganisée. Les outils classiques de l'aménagement public sont inopérants et les initiatives individuelles de densification, spontanées ou suscitées, ne peuvent, pour un urbaniste, qu'empirer la situation.

Il convient donc d'inverser le processus classique de l'aménagement urbain, pour construire avec les habitants, sur la base d'un diagnostic partagé, un projet d'aménagement qu'ils mettront eux-mêmes en œuvre en cohérence avec les objectifs urbanistiques de la collectivité. Cette démarche, l'Eco-réhabilitation, se déroule en 3 temps ponctués de deux moments de décision collective sur l'opportunité ou non d'aller plus loin.

La première phase consiste en l'établissement d'un diagnostic partagé sur la base, d'une part d'une enquête qualitative menée auprès des habitants et concernant les besoins, les attentes, les projets des habitants vis-à-vis du quartier et de leur logement et, d'autre part, d'une analyse urbanistique, technique, juridique et économique du quartier permettant de repérer ses potentialités, ses enjeux mais aussi ses dysfonctionnements et ses faiblesses. Cette double approche, menée conjointement, permet de partager un diagnostic du quartier et d'évaluer l'opportunité de poursuivre ou non la démarche (co-décision élus-habitants).

La deuxième phase consiste en la co-construction avec les habitants, dans le cadre d'un atelier d'urbanisme participatif animé par un urbaniste expérimenté, d'un projet pour le quartier à partir de séances thématiques : habitat, voirie et déplacements, espaces et équipements publics, paysage, eau, énergie, déchets... A l'issue de cette phase les élus, habitants et propriétaires disposent d'un projet d'aménagement pour le quartier et des outils pour sa mise en œuvre, ils peuvent alors décider de s'engager ou non dans sa mise en œuvre. La troisième phase est celle de la mise en œuvre du projet collectif par les habitants pour les éléments qui leur incombent (restructuration du foncier, développement de projet individuels) dans un cadre mis en place par la collectivité (adaptation du cadre réglementaire pour permettre et orienter la mutation du quartier à travers la modification du PLU, la mise en place d'orientations d'aménagement).

(2) **Le paysage multisensoriel : une approche théorique, méthodologique et opérationnelle pour impliquer les habitants et usagers dans la conception urbaine** - Théa MANOLA, Lab'Urba - Institut d'urbanisme de Paris / Atelier de recherche Politopie

L'action urbaine est à ce jour en pleine évolution. L'installation du développement durable comme mot d'ordre des interventions sur l'urbain, mais aussi la refondation progressive de l'action publique (particulièrement dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement), incitent à une considération de plus en plus accrue des questions socio-environnementales, notamment sous l'angle des représentations habitantes. De même, les projets et démarches urbaines visent une ville plus durable, plus sensible, plus « habitable » ... Dans cette mouvance, et malgré les difficultés non négligeables d'une implication habitante dans le projet architectural et urbain, certains concepts semblent pouvoir toutefois offrir un cadre propice pour celle-ci. Le paysage multisensoriel est selon nous un de ces concepts.

Cette communication se propose de renseigner les raisons théoriques, méthodologiques et pré-opérationnelles qui rendent le paysage multisensoriel, un objet frontière propice pour impliquer les habitants dans les démarches et projets urbains. Afin de nourrir notre propos, nous utiliserons ici les résultats d'un travail empirique³ appliqué à trois quartiers dits durables (WGT - Amsterdam, BO01 et Augustenborg - Malmö). La communication proposée sera structurée en 4 temps.

Un premier temps théorique visant à définir les contours du paysage multisensoriel, mettant en avant une approche du paysage comme interdisciplinaire, ordinaire, expérientiel et multisensoriel. Un second temps méthodologique présentant la démarche mise en place, croisant outils issus des arts de la conception et des SHS, visant précisément une meilleure intégration des différents savoir-faire *via* : un diagnostic (comportant un « diagnostic documentaire », un diagnostic urbain et paysager « classique », une approche sensible du site) ; des entretiens, parcours commentés, « baluchons multisensoriels » avec des habitants ; des entretiens auprès d'autres acteurs. Un troisième temps centré sur les résultats pré-opérationnels de ce travail. Ici, soulignons que le paysage multisensoriel apporte des informations riches non seulement en ce qui concerne les rapports sensoriels proprement dits mais aussi sur d'autres thématiques. De ce fait, il peut être un précieux outil riche pour l'implication habitante, permettant de traiter perceptions, rapports sensoriels et représentations mais aussi, modes de vie et comportements, usages, attentes... des habitants. Et, par la formalisation cartographique réalisée sur la base du corpus recueilli, il ressort que le paysage multisensoriel est aussi un outil opérationnel de diagnostic mixte, mêlant savoirs professionnels et habitants. Enfin, dans un dernier temps, nous discuterons des éléments qui semblent encore être des freins pour une véritable considération et implication habitante dans le projet.

(3) **Processus participatif d'invention, programmation et production d'espace partagé** - Marion AUBIN, consultante, Point de Rassemblement

Le quartier Tête de Pont à Bezons connaît des bouleversements profonds de structure urbaine, sociale et économique sous l'impulsion de la Rénovation urbaine et de l'arrivée du T2. A l'intérieur de ce périmètre de projet en pleine effervescence, un groupe d'habitants inaugure le 1er juillet 2012 un espace partagé, sur une parcelle de 600m², en entrée de ville : LE GERMOIR. Le groupe souhaite ouvrir ce lieu à l'ensemble des usagers des bords de Seine. Une négociation est engagée avec les acteurs locaux pour intégrer de façon pérenne cette initiative dans la définition de l'aménagement des Berges de Seine porté par l'agglomération Argenteuil-Bezons.

Cette démarche est née d'un concours lancé par le CAUE95 pour la création de petites structures d'information sur les P.R.U. et la vie locale dans des secteurs connaissant un déficit provisoire de programmation urbaine. La ville de Bezons ciblait un îlot du secteur Bords de Seine. Nous n'avons pas proposé une forme architecturale mais un dispositif visant l'animation d'un processus participatif pouvant aboutir (ou non) à une construction.

Lauréat du concours, ce dispositif séduit la ville (à travers l'élue de quartier, le chargé de développement social urbain et l'animatrice du centre social) qui initie avec les partenaires du projet urbain Bords de Seine une réflexion sur sa mise en

³ Issu de la thèse de doctorat de Th. Manola intitulé « Conditions et apports du paysage multisensoriel pour une approche sensible de l'urbain. Mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables européens : WGT, Bo01, Augustenborg », mené sous la direction de C. Younès et G. Faburel (soutenue publiquement le 04/04/12) ; et d'une recherche intitulée « Les quartiers durables : moyens de saisir la portée opérationnelle et la faisabilité méthodologique du paysage multisensoriel ? », financée par le PUCA et le CNRS dans le cadre du PIRVE 2008 (G. Faburel (resp. scient.), T. Manola, E. Geisler, avec H. Davodeau, S. Tribut).

oeuvre. Seul le bailleur ABH, principal bailleur démolisseur de la tête de pont, s'engage finalement au côté de la ville dans la démarche et son financement.

La définition précise du dispositif est affinée pendant 1 ans en liaison avec ABH et différents services de la ville (équipe projet ANRU, équipe développement social, Architecte-urbaniste conseil, Services techniques espaces verts, services sécurité et communication...) pour s'appuyer sur la réalité sociale du terrain et le contexte opérationnel (échéances, contraintes, problèmes de phasage et de disparition de l'offre d'espaces verts et de jeux sur le quartier).

A travers cette communication, nous proposons de présenter les outils et méthodes mises en oeuvre pour l'accompagnement du processus participatif qui a conduit en l'espace de deux ans à la naissance très progressive et la reconnaissance d'un collectif d'habitants, l'émergence d'une analyse commune de leur environnement, l'expression de celle-ci à travers notamment l'écriture d'un « Petit guide subjectif du quartier du Colombier par et pour les habitants de Bezons », l'élaboration collective d'un programme permettant de répondre aux différents besoins identifiés localement et enfin la négociation et la réalisation de ce projet.

Il nous semble également important d'interroger l'économie de ce type de projet et l'articulation concrète entre ce projet urbain participatif et le projet d'aménagement dans lequel il s'inscrit (Sur quoi les différents acteurs se sont-ils mobilisés ? Comment sont gérées les interfaces opérationnelles ?) avant de questionner notre positionnement propre entre animation sociale et urbanisme.

(4) **Stains : expérimenter l'invention collective, en responsabilité, d'un savoir populaire de l'habiter** - Jean-Pierre BOUANHA, comité scientifique du LIHP

La municipalité de Stains a l'expérience des démarches de démocratisation de l'action publique dans de nombreux domaines et sous des formes variées, en particulier au long du cycle de rénovations urbaines qui arrive à son terme. Si l'implication des habitants dans le champ urbain a été réelle et précieuse, elle est restée partielle et souvent réduite dans sa nature et dans sa forme.

C'est dans cet esprit que la municipalité s'est adressée au LIHP et a demandé sa participation. Des ateliers urbains ont été créés et conduits durant plusieurs mois : associant des élus, des habitants et des responsables du LIHP dans des activités d'observation, d'étude, de recherche et de production dans le milieu urbain. Ces ateliers avaient comme objectif principal d'associer de façon régulière, et à parité, des personnes de statuts, de compétences, d'attentes et de responsabilités différents dans des approches concrètes de la réalité, avec la volonté permanente de « se projeter » collectivement dans la transformation de leur ville.

L'hypothèse centrale et fondatrice de la démarche était que, l'association dialectique du processus de production de l'habitat et la construction d'un savoir populaire (entendu au sens de Peuple et non de « pauvres ») de l'habitat est susceptible d'être efficace et émancipatrice. Il s'est agi d'expérimenter et de mesurer l'intérêt de décloisonnements institutionnels, professionnels, culturels... qui privilégient une démarche rigoureuse de recherche partagée, refusant tout monopole, toute position experte de survol : une démarche acceptant le doute, l'incertain et le débat sans perte d'identité et d'importance.

Avec les membres du LIHP engagés dans le projet, ces contraintes créatrices ont, en partie, été identifiées et exprimées au cours des premiers ateliers urbains. En particulier :

- Nécessité d'apprendre à travailler collectivement : développer des capacités de décentration, d'écoute et de reconnaissance et construire des langages nouveaux.
- Nécessité de travailler dans la globalité de la ville : penser d'abord habitat (et non logement) ; penser d'abord modes de vie, voisinage, activités, socialité (et non bâti et infrastructures) ; penser d'abord le présent et son aménagement (et non sa reconstruction).
- Nécessité de prendre le temps de comprendre ensemble la diversité des présents pour inventer un futur où chacun peut s'investir pour transformer le présent.

Dans ce cadre, architectes et urbanistes se sont engagés à Stains dans des situations complexes propices à la création, des activités partagées produisant les antidotes aux risques fréquemment courus par les « créateurs » et les experts solitaires soucieux de reconnaissance individuelle. En bref et à terme, ils se sont engagés dans la recherche des axes d'un « nouveau métier » Ainsi, la recherche a-t-elle le double objectif de produire socialement de l'habitat générateur

d'innovation sociale, de construire une démarche d'éducation populaire (création d'une culture de l'habiter, d'une démocratie de responsabilité éclairé et partagée).

En résumé, ce qui est expérimenté à Stains est l'invention collective, en responsabilité, d'un savoir populaire de l'habiter par une démarche impliquant le pouvoir politique (dont le rôle structurant s'approfondit et devient de ce fait vraiment politique...), les architectes-urbanistes (dont la « discipline » entre dans le champ expérimental pour redéfinir les contours de leur métier) et les populations qui ont à assumer pleinement leurs responsabilités et leurs compétences citoyennes. Les perspectives ouvertes à Stains tiennent à la volonté de ne pas juxtaposer des consultations sur des problématiques émiettées (emploi, santé, éducation, loisir, éducation, famille, etc.) mais de les réunir dans la complexité globale et fondatrice de ce qu'est pour chacun l'expérience collective d'habiter la Ville.

(5) **La manufacture des paysages... penser le patrimoine et les territoires de demain** - Aude LAVIGNE, chargée de projets, La Manufacture des paysages

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'émergence récente d'une forme de pratique de l'urbanisme qui accorde sa pleine place aux habitants et usagers des équipements et aménagements en question. Une sensibilisation générale à l'environnement qui a débuté il y a une trentaine d'années induit, au delà d'une compréhension des phénomènes en jeu, une volonté d'implication des citoyens dans les choix de la cité. En parallèle, un apprentissage grandissant du « regard critique » et une plus large appropriation du beau favorisent l'expression citoyenne sur les formes urbaines et architecturales qui apparaissent comme le décor de la vie quotidienne de ces habitants.

L'association « la manufacture des paysages » répond depuis plusieurs années à ces mutations de la société en proposant des services au croisement de deux compétences : celle de l'urbanisme et de l'aménagement et celle de la concertation. Cette approche transversale, interdisciplinaire et intergénérationnelle vise, dans un même temps et dans une même démarche, les quatre catégories d'acteurs d'un questionnement rural/urbain : les habitants, les élus, les professionnels et les administrations. Basée sur l'élaboration, l'acceptation et la pratique de langages communs, elle fait le pari de l'émergence de solutions communément acceptables pour toute problématique d'aménagement.

Des techniques de médiation ont été développées pour faciliter, dès le départ, une écoute réciproque des différents acteurs, ouvrant la possibilité d'analyses croisées des enjeux, puis de l'élaboration de concepts discutés et approuvés par tous les participants. Partant du précepte de la légitimité du point de vue de chacun, ces techniques visent une sorte d'autoformation démocratique des membres du groupe. Elles s'accompagnent d'outils divers — maquettes à construire, photos aériennes et obliques, plans, mais aussi ficelle, carton et papier à découper, punaises, etc. — élaborés dans le but de favoriser une implication physique de chacun. C'est dans le maniement des outils que s'effectue en grande partie la médiation entre membres du groupe permettant d'atteindre un consensus.

Quels sont les facteurs de réussite ou d'échec des interventions de la manufacture des paysages ? Y a-t-il des constantes permettant d'ériger une théorie sur l'implication des habitants et usagers ? Comment généraliser ces pratiques et inciter davantage de collectivités à engager un tel travail préalablement à chaque décision majeure d'aménagement ? Le « militantisme » est-il un pré-requis pour proposer de tels services, dans la mesure où il permet une implication importante en temps et en énergie du prestataire ? Telles sont les questions que se pose en permanence l'association et auxquelles des réponses commencent à se dessiner. La manufacture des paysages se propose de partager avec les participants aux rencontres RAMAU son expérience et son analyse de ces années de pratique en vue d'une part de permettre leur multiplication et d'autre part de les améliorer.

(6) **La participation des habitants dans les projets urbains. Une complexification du processus de projet au service de la démocratie participative ?** - Léa MARCHAND ou Fabien BRESSAN, Robins des Villes.

Penser le droit à la ville nécessite de réfléchir à l'implication des habitants dans sa transformation. La référence croissante à la notion de « maîtrise d'usage » traduit de plus en plus cette exigence. Néanmoins, cette reconnaissance ne suffit pas. Il semble nécessaire de mettre en place un accompagnement pour faire entendre cette parole, du côté des habitants comme de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'oeuvre. Quels sont les enjeux et les objectifs de la participation habitante ? Sur quoi fait-on participer (des objets, des espaces, des politiques, etc.) et à quel(s) moment(s) ? Quels sont les méthodes et les outils employés, et avec quels moyens ? Qui est invité à donner son avis et par qui ? Quels sont les freins qui peuvent être identifiés ? De l'idéal démocratique à la réalité du terrain, les défis sont nombreux.

Méthodologie : principes et phasage

Robins des Villes se positionne comme un facilitateur de cette participation habitante en constituant un partenariat équitable entre maître d'ouvrage, maître d'oeuvre et « maître d'usage ». La réussite de ce partenariat est fortement conditionnée par la relation de confiance de ces acteurs et leur capacité de rassembler le maximum de compétences autour du projet. Une démarche de coproduction implique ainsi une complexification du processus de projet car elle nécessite une mobilisation forte de tous les partenaires, la mise en place d'outils d'accompagnement et de relais, la création d'un échéancier de travail et d'étapes de validation. Comment mobiliser un public diversifié au processus décisionnel ? Comment toucher les « sansvoix » ? Autant de problématiques qui ont structuré l'approche de l'association suivant trois principes fondamentaux :

- Nécessité et rôle du 4ème acteur « facilitateur » dans le triptyque habitants-élus professionnels
- Adaptation de la méthode et des outils aux différents contextes territoriaux
- Évaluation continue de la démarche

La méthodologie qui en résulte s'organise suivant un phasage particulier : diagnostic partagé des usages, sensibilisation des participants et enfin définition de propositions opérationnelles.

Quels freins identifiés ?

- Certains élus, représentants de « l'intérêt général » estiment qu'un processus de participation peut facilement donner raison à des intérêts particuliers, qui n'intégreraient pas la complexité des enjeux.
- Pour les investisseurs, la logique est essentiellement financière. Le temps de la concertation est donc un obstacle à la rentabilité à court terme.
- Certains concepteurs se sentent submergés par des propositions incompatibles avec les leur et voient dans les approches participatives une remise en cause leur métier et savoir-faire.
- Pour les habitants, l'essentiel des démarches de concertation sont descendantes et sont souvent sources de frustrations : projets ficelés, marges de manoeuvre réduites, récupération politique, non reconnaissance ou non légitimation des démarches du bas vers le haut...

Vendredi 23 novembre

5^{ème} session

- **Chez les architectes, quels repositionnements ?**

- (1) **Observation participante en Agence d'Architecture et d'Urbanisme : quels freins à la prise en compte de la participation des habitants et usagers dans le projet architectural et urbain ?** - Silvère TRIBOUT, Université Paris Ouest, Mosaiques - UMR LAVUE CNRS 7218.

La présente communication s'appuie sur une expérience d'observation participante menée depuis deux ans dans une agence française d'architecture, d'urbanisme, et de paysage. Durant cette période, j'ai pu faire le constat de la faible place accordée à la participation des habitants et usagers dans les projets urbains, architecturaux et paysagers réalisés par cette agence. L'objectif est ici d'identifier les raisons qui poussent les acteurs concepteurs à ne s'emparer que partiellement de cette question.

Doctorant et urbaniste, j'ai intégré en novembre 2010, une agence parisienne de maîtrise d'oeuvre, d'une trentaine de personnes, dans le cadre d'un dispositif CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche). L'objectif était alors double : contribuer, au sein de l'agence, à l'émergence d'une culture partagée et d'un positionnement critique autour de la durabilité urbaine ; comprendre, pour ma thèse, comment et pourquoi les acteurs de la maîtrise d'oeuvre transforment leurs cultures professionnelles au contact du développement durable. Outre une participation active dans les processus de conception de projets, l'organisation d'ateliers de travail bimensuels (présentations thématiques et débats) avec l'ensemble des membres de l'Agence, constitue ma mission principale. Plusieurs d'entre eux ont été spécifiquement consacrés à l'implication des habitants et des usagers dans le projet architectural, urbain ou paysager. En outre, cette question a traversé la quasi-totalité des échanges menés lors des autres ateliers, tout comme lors des phases de conception de projets (phase concours).

Après avoir précisé le cadre dans lequel mes observations sont menées depuis deux ans, je montrerai que la faible prise en compte de la participation habitante dans les projets et avant cela dans les réflexions menées en amont résulte :

- de contraintes extérieures, représentées par les exigences réglementaires et des maîtres d'ouvrage, qui contribuent à une approche partielle de la participation habitante ;
- du faible sens et de la faible adhésion accordés à la prise en compte de cette question par les maîtres d'œuvre ;
- de leur manque de savoirs et savoir-faire à cet égard, qui plus est dans un contexte de remise en cause des modes de production de la ville au contact du développement durable ;
- et finalement, d'un manque de concernement de leur part à l'égard d'un chantier encore largement à investir.

Cette communication révélera alors que la dynamique engagée depuis deux ans pour construire une approche réflexive à l'égard du développement durable a permis des évolutions tangibles des pratiques quotidiennes ; ces dernières qui, aujourd'hui, reconfigurent progressivement l'identité d'une telle agence, au sein de laquelle, néanmoins, la participation des habitants et usagers peine à encore à trouver une place centrale.

(2) **Des architectes de l'habitat participatif : pratiques élaborées, vécues, médiatisées** - Anne DEBARRE, Laboratoire ACS - UMR AUSser.

Avec l'intention d'impliquer les usagers et les habitants, des architectes élaborent des méthodes de projet tant dans les démarches que dans les dispositifs, qui permettent de conduire de tels projets participatifs. Ces méthodes se construisent en mobilisant des références antérieures, mais elles sont aussi susceptibles d'évoluer. Quel que soit leur degré de souplesse intrinsèque, elles n'en sont pas moins mises à l'épreuve lorsque les architectes se trouvent confrontés à des situations concrètes de projets. Ainsi le cadre explicitement élaboré pour ces expériences de participation peut être dépassé par des demandes « inattendues » des usagers et des habitants. D'autres enjeux, non-dits la plupart du temps par les architectes, émergent alors : en font partie des hiérarchies entre savoirs experts et savoirs profanes, mais aussi des questions esthétiques, et plus largement des valeurs culturelles, voire sociales, qui ne sont pas toujours partagées. Pourtant les récits des projets participatifs, rapportés par les acteurs ou retranscrits dans les médias qui en soulignent en général plutôt leur caractère humaniste, ne font guère état de ces négociations qui s'opèrent dans les projets à un moment où l'implication des usagers cherche ses voies.

Il s'agit alors d'analyser à la fois ces démarches et ces méthodes, leurs mises à l'épreuve en situation de projets et les récits qui sont proposés par les architectes, les médias, voire les habitants impliqués. Repérer les premières et les dernières conduit à se pencher sur les propos explicatifs, voire justificatifs de ces acteurs, mais appréhender les négociations ne peut qu'amener le chercheur à suivre in situ les projets en train de se faire. Nous avons eu cette possibilité à l'occasion d'une recherche menée pour le PUCA entre 2009 et 2010, sur les projets d'habitats participatifs. Aussi nous proposons de revenir d'une part sur ces projets menés à Strasbourg et d'autre part, sur ceux conduits par Patrick Bouchain dans le cadre de son action « Le Grand Ensemble ». Les matériaux rassemblés à ce moment seront confrontés aux publications plus récentes afin de révéler l'écart entre réalité des pratiques et figure imaginée de ces architectes de la participation.

Si ces études de cas ne prétendent pas refléter l'ensemble des positions existantes, elles ont l'intérêt d'avoir posé l'implication des habitants dans trois phases, programmation, conception, réalisation : nous interrogerons le rôle de maîtres d'usage qui leur est souvent assigné a priori, délimitant en creux la mission de l'architecte oeuvrant à leurs côtés, en le rapportant à l'imbrication observée des rôles de chacun. Ces expériences ont aussi été saluées par une très large médiatisation dans une presse grand public pour les projets strasbourgeois et dans la presse professionnelle pour ceux de Patrick Bouchain, dont les récits ne semblent pas participer à faire émerger les compétences des architectes engagés dans des projets participatifs...

(3) **Les architectes face à l'habitat participatif : quels engagements professionnels ?** - Anne d'ORAZIO, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, Université Paris Ouest, Mosaïques - UMR LAVUE CNRS 7218, Véronique BIAU, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine, CRH-UMR LAVUE CNRS 7218.

En étudiant l'habitat participatif ou en auto-promotion sur les trente ans environ de son développement en France, on observe une évolution sensible du positionnement des architectes dans ce processus. Dans les opérations des années

1980, l'impulsion se situe principalement à l'interface entre groupes de futurs habitants et architectes (avec l'appui marqué du Plan Construction et Architecture). Ces derniers y voient souvent non seulement un acte politique, mais aussi une niche expérimentale et pédagogique leur permettant de mettre à l'épreuve d'autres méthodes de travail avec les habitants, d'autres confrontations de discours sur l'architecture, l'habitat et la ville, d'autres dispositifs spatiaux au sein desquels, par exemple, les réflexions sur l'habitat intermédiaire ou sur les trames constructives prennent place.

Les projets récents ou en cours d'élaboration reposent sur une autre configuration d'acteurs avec, au devant de la scène, face aux groupes d'habitants, les acteurs publics locaux et les « accompagnateurs » (AMO). Les architectes y sont impliqués, bien au-delà d'ailleurs de ce qui constitue ordinairement les limites de leurs prestations, mais ils n'en font pas l'objet d'un engagement professionnel du même type. Il est intéressant, et probablement significatif de l'évolution des architectes et de l'architecture au cours de ces trente dernières années, d'analyser la manière dont ils se situent par rapport à leurs prédécesseurs.

Nous montrerons qu'aujourd'hui, la réflexion des architectes de l'habitat participatif s'attache principalement à déjouer les multiples embûches que connaît ce type d'opérations, dans une position très pragmatique qui se joue des contraintes dans toutes leurs formes, voire même qui tente de les magnifier. Ce n'est donc pas tant sous l'angle de la particularité de la commande collective et d'une éventuelle co-conception que les architectes saisissent la particularité de ces situations, du moins dans les cas que nous avons étudiés. Mais c'est plutôt sous celui d'une conception « au plus juste », s'appuyant principalement sur les savoir-faire dont l'architecte se sent légitimement porteur : la performance énergétique, les procédés constructifs de l'échelle méso- (entre la maison individuelle et l'habitat collectif traditionnel), la valorisation de délaissés urbains, la maîtrise des coûts, etc.

C'est alors moins sur le terrain des idées que l'on retrouve les architectes (et l'on note qu'ils ne participent pas au lobbying et à la mise en réseaux qui s'attachent actuellement à ce phénomène) que sur celui d'un professionnalisme « de crise » qui tente de démontrer que l'on peut faire acte d'architecture dans un contexte exigeant : qualité environnementale, montage administratif et financier hors normes, programmation ambitieuse et mouvante, situations urbaines complexes, ... Tout se passe comme si, dans ce balisage très serré, les questions spatiales, du moins telles qu'elles peuvent être débattues entre architectes et « non-sachants » (selon la terminologie souvent rencontrée dans ces interfaces), ne pouvaient qu'être reléguées à un statut subalterne.

6^{ème} session

- **Chez les maîtres d'ouvrage et acteurs publics, quels modes d'action et quelle redistribution des rôles ?**

- (1) **L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France. Vers des démarches intégrées ?** - Jodelle ZETLAOUI-LÉGER, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris - La Villette, Laboratoire Espaces Travail - UMR LAVUE CNRS 7218.

Alors que les projets "d'écoquartiers" ou de "quartiers durables" se multiplient en France et font l'objet d'un soutien important des pouvoirs publics depuis le Grenelle de l'Environnement, quel rôle occupent les habitants dans ces opérations ? Des recherches menées au cours de ces dix dernières années sur des expériences européennes font état dans certaines localités, de dispositifs avancés allant jusqu'à la coproduction ou l'auto-promotion (Lefèvre, 2008). Qu'en est-il en France ? Les dispositifs et les conditions d'exercice du projet pour impliquer les habitants et les usagers connaissent-ils des transformations ?

L'intervention proposée tentera d'apporter des éléments de réponse à ces questions en s'appuyant sur les résultats d'une recherche entreprise entre 2009 et 2012 dans le cadre d'un partenariat entre chercheurs français et européens, représentants associatifs et professionnels de l'aménagement, sous l'égide du programme Concertation Décision Environnement du Ministère de l'Écologie et Développement Durable⁴. Celle-ci a consisté à mener une évaluation des

⁴ "L'implication des habitants dans les projets d'écoquartiers en France : évaluation constructive et mise en perspective européenne." Programme CDE MEEDLT (2009-2012), Laboratoire Espaces Travail, ENSA Paris La Villette, UMR CNRS 7218 Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement, Lab-Urba PRES Paris Est, Faculté d'Architecture La Cambre-Horta, Université Libre de Bruxelles, SCET Groupe Caisse des Dépôts et Consignation, les associations 4 D et Robins des Villes, chercheurs européens associés, Réseau Ramau.

premières opérations "d'écoquartiers" ou de "quartiers durables" en cours de réalisation ou achevés en France, en considérant la participation citoyenne comme problématique centrale.

Malgré une reconfiguration des modes de "gouvernance urbaine" et un cadre réglementaire devenu de plus en plus incitatif dans les différents domaines de l'aménagement conduisant les maîtres d'ouvrage publics à revendiquer le caractère "concerté" de leurs opérations, l'implication des habitants dans les projets d'urbanisme en France semblait jusqu'à la fin de la première décennie des années 2000, rarement dépasser le stade consultatif. L'évolution notée par les chercheurs, d'un urbanisme opérationnel vers un urbanisme de projet s'est en fait opérée au cours des deux dernières décennies sans que les habitants y prennent véritablement le statut de "parties prenantes" (Blanc, 2009). Si les collectivités territoriales se sont largement investies dans une diversification des outils d'information et de communication autour de leurs projets et ont soutenu pour certaines des initiatives de sensibilisation voire de formation de ces derniers aux problématiques urbaines, les espaces et les temps de débats publics et ceux où les projets se définissaient, se sont trouvés régulièrement sans articulation explicite, rendant souvent très marginal l'apport des habitants à la définition des projets (Diméglio, Zetlaoui-Léger, 2007).

Les opérations d'écoquartiers échapperaient-elles à ces tendances. Comment l'enjeu participatif est-il perçu et mis en oeuvre par les maîtres d'ouvrage de ces projets ? Monde associatif et habitants se saisissent-ils de ces occasions pour demander de contribuer davantage à la fabrication de leur cadre de vie ? Dans quelle mesure, la préoccupation d'impliquer des habitants dans la réalisation d'écoquartiers a-t-elle suscité des remises en question voire des innovations dans la façon d'envisager les processus de projet ? Selon quels principes des dispositifs participatifs ont-ils été organisés ? Plus généralement, les opérations d'écoquartiers ont-elles été envisagées comme des expérimentations préfigurant des nouvelles pratiques de projet au sein des collectivités du point de vue notamment de la participation citoyenne ?

Après avoir donné des éléments de réponses à ces interrogations à partir des résultats d'une enquête par questionnaires menée au plan national, l'intervention se focalisera sur une opération particulière, le projet d'écoquartier Danube à Strasbourg qui a fait l'objet d'une démarche ambitieuse en terme d'implication de la société civile, de la part de la Communauté urbaine, pour évoquer ses modalités d'organisation et les réflexions qui les ont accompagnées.

(2) Dimension temporelle et spatiale de l'expertise citoyenne. Actions collectives citoyennes et transformations urbaines dans le nord-est parisien à l'heure du Grand Paris - Federica GATTA, Laboratoire Architecture Anthropologie ENSAPLV 7218 UMR LAVUE.

Quel est le rôle des habitants dans les grands projets d'aménagement urbain ? Quelles nouvelles relations entre acteurs institutionnels et société civile sont engendrées par l'actuel processus de redéfinition des limites de la métropole parisienne ? Cette communication veut affronter ces questions en observant la position de la société civile. Si les architectes changent leur pratique dans le contexte de la participation, comment, d'un autre côté, les politiques de participation changent l'engagement des citoyens ? Qui sont les nouveaux interlocuteurs face auxquels les architectes doivent se confronter ? Quels sont leurs intérêts ?

Ce travail se base sur une recherche ethnographique qui interroge les relations entre les acteurs de la transformation urbaine sur un échantillon de territoire parisien à cheval entre le 18^{ème} et le 19^{ème} arrondissement et les communes d'Aubervilliers et Saint Denis. Le nord-est parisien est un territoire emblématique et stratégique dans le processus d'effacement des frontières parisiennes et de recherche d'une nouvelle identité métropolitaine. Entre projets en cours de réalisation, en démarrage et en étude, ce que l'on observe est un tissu urbain complètement en chantier. L'*entre-temps* de cette transformation est interprété, au niveau méthodologique et ontologique, comme le moment fertile pour observer les mouvements de la ville et la production de ses différents imaginaires.

Il s'agira, à partir de ce constat, de construire un questionnement autour du rôle des "acteurs politiques non-formels" (Sassen, 2004) dans ce processus de transformation à grande échelle. La question de la participation sera abordée d'un point de vue holistique : en allant au-delà des démarches institutionnelles et en considérant aussi toutes autres formes de transformation physique et symbolique de l'espace. Le tissu associatif des quartiers (associations de concertation, jardins partagés, squat d'artistes, promeneurs urbains) est analysé en tant que réseau d'acteurs qui interagissent à différents niveaux avec l'aménagement du territoire. L'observation des dispositifs d'action citoyenne fait émerger des dynamiques d'*empowerment* sous la forme d'un rapprochement aux questions de conception architecturale et de gestion sociale et matérielle de l'espace public. Les exemples présentés se réfèrent, en particulier, au quartier de la Chapelle dans le 18^{ème}

arrondissement de Paris. À travers la présentation de trois cas d'études, et donc de trois différentes tactiques d'engagement, nous questionnerons les interactions à échelles multiples (politiques, spatiales et temporelles) entre ces acteurs et les professionnels de l'aménagement (élus, techniciens, urbanistes, architectes). L'objectif sera de proposer une lecture critique de l'évolution récente de ces interactions dans le contexte parisien.

(3) **Qualité environnementale des projets immobiliers et mobilisation des riverains dans les zones urbaines à densifier** - Gilles DEBIZET, l'Université Grenoble 1, UMR PACTE.

Les rapports de riveraineté constituent une des principales finalités des règles d'urbanisme. Après une période incantatoire, la lutte contre l'étalement urbain se traduit depuis une dizaine d'années par la densification des zones déjà urbanisées en particulier à l'intérieur dans la première couronne des grandes agglomérations françaises. A côté de la création d'écoquartiers -nécessitant des réserves foncières de grande taille-, un nombre croissant de communes urbaines desserrent les règles d'urbanisme, notamment dans les zones pavillonnaires anciennes.

Les extensions de bâti et/ou l'accroissement des hauteurs des bâtiments modifient l'ensoleillement et la perception du paysage par les riverains. Elle peut aussi augmenter les nuisances : bruit, circulation automobile, ... L'amplification de la transformation urbaine et, surtout, la création de nouveaux logements requièrent généralement l'entrée en lice de bailleurs sociaux et de promoteurs privés ; elle suppose une augmentation sensible des droits à construire pour rendre économiquement viable les opérations immobilières sur les parcelles « mutables ».

Pour les communes, le défi de la densification consiste à faire construire des logements pour de nouveaux « habitants » en minimisant l'insatisfaction des riverains en place. Les riverains souhaitent que le projet ne dégrade pas leur cadre de vie et, pour la plupart d'entre eux, ne pas s'engager dans des procédures juridiques. Les maîtres d'ouvrage de projets immobiliers, quant à eux, doivent concilier la rentabilité de l'opération avec le risque d'obstruction juridique de riverains. Il revient aux architectes de concevoir des petits immeubles dans un système de contraintes incertain et relativement intense.

Ce jeu d'acteurs s'opère dans une conjoncture où émergent de nouvelles valeurs environnementales : apports solaires, protection contre la surchauffe estivale, végétalisation, encouragement des modes doux, écomatériaux, limitation des pollutions atmosphériques qui bénéficient plus ou moins aux riverains des projets. La démarche HQE a familiarisé les promoteurs à l'expertise environnementale et à un management de projet un peu plus transversal et à l'écoute des parties prenantes.

Des communes, Grenoble et quelques autres dans la région Rhône-Alpes, ont élaboré des guides de la construction et de l'aménagement durable à destination des professionnels de la construction. Elles ont par ailleurs une pratique de la concertation sur les projets d'espaces publics. Certaines ont introduit de la souplesse dans le règlement d'urbanisme (PLU) afin de permettre aux concepteurs d'innover en réponse aux nouveaux enjeux et aux spécificités du site de construction, mais elles s'immiscent fortement dans le processus de conception du projet architectural privé : elles copilotent la qualité environnementale en prenant en compte les échelles d'impacts -de l'utilisateur à la planète- et imposent et supervisent une concertation avec les riverains.

Entre expertise et concertation, comment les enjeux de riveraineté sont-ils révélés et appréhendés ? Comment la commune, le promoteur et l'architecte se répartissent les rôles ? Quelles compétences nouvelles sont-ils amenés à développer ?

Organisation scientifique de la rencontre des 22 et 23 novembre :

Véronique Biau, directrice du Centre de recherche sur l'habitat (CRH — UMR LAVUE), Ensa de Paris Val de Seine

Michael Fenker, directeur du Laboratoire Espaces Travail (LET — UMR LAVUE), Ensa de Paris La Villette

Elise Macaire, chercheuse au Laboratoire Espaces Travail (LET — UMR LAVUE), Ensa de Paris La Villette

Isabelle Grudet, chercheuse au Laboratoire Espaces Travail (LET — UMR LAVUE), Ensa de Paris La Villette

Gilles Debizet, maître de conférences en aménagement et urbanisme, Université Grenoble 1

Patrice Godier, chercheur enseignant au PAVE, Ensap de Bordeaux

Laure Héland, chercheuse au Laboratoire Espaces Travail (LET — UMR LAVUE), Ensa de Paris La Villette

Géraldine Molina, docteure en Géographie et Urbanisme, LISST-Cieu, Université de Toulouse II le Mirail

Nadine Roudil, sociologue, chercheuse CSTB, laboratoire Services Process Innovations

Sevasti Vardouli, doctorante et chargée d'études, LéaV, Ensa de Versailles

Jean-Baptiste Marie, ingénieur de recherche, LéaV, Ensa de Versailles

Le réseau RAMAU est un réseau de la recherche architecturale et urbaine du ministère de la Culture et de la communication. Il a pour mission de développer les échanges scientifiques entre chercheurs, comme entre chercheurs, professionnels et responsables territoriaux ou administratifs, sur l'évolution des acteurs et des modes d'action en architecture et urbanisme. Il offre un site d'information : www.ramau.archi.fr et a publié aux éditions de La Villette :

- Organisations et compétences de la conception et de la maîtrise d'ouvrage en Europe, 2000.
- Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception, 2001.
- Activités d'architectes en Europe, nouvelles pratiques, 2002.
- Projets urbains. Expertises, concertation et conception, 2006.
- La qualité architecturale. Acteurs et enjeux, 2009.

Chez d'autres éditeurs :

- Evaluer les partenariats public-privé en Europe. Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 2009.
- La fabrication de la ville. Métiers et organisations, Editions Parenthèses, 2009.

Dans la revue Métropolitiques :

- « Architecture et urbanisme durables : comment les pratiques des concepteurs évoluent-elles ? », dossier à paraître.

RAMAU : LET — UMR LAVUE — ENSPLV, 144 avenue de Flandre, 75019 Paris - ramau@archi.fr www.ramau.archi.fr

RESPONSABLE

Elise Macaire (LET — UMR LAVUE)

SECRETARIAT SCIENTIFIQUE

Véronique Biau (CRH — UMR LAVUE) Michael Fenker (LET — UMR LAVUE)

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Gilles Debizet (UMR PACTE) Patrice Godier (PAVE) Isabelle Grudet (LET — UMR LAVUE) Laure Héland (LET — UMR LAVUE)

Géraldine Molina (LISST-Cieu) Nadine Roudil (CSTB) Hélène Subrémon (LATTS) Jean-Jacques Terrin (LéaV)